



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE

Enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales - 2024

L'enquête 2024 concerne les diplômes de docteurs délivrés durant l'année 2023 et les doctorants de l'année universitaire 2023-2024.

Ce document permet de préparer la saisie des informations dans l'application SIREDO (Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales).

Les tableaux 1 (page 2), 2 (p.3) et 7 (p.10) concernent l'ensemble de l'école doctorale.

Les tableaux 3 (p.4), 3ter (p.6), 4.1 (p.7), 4.2 (p.8) et 5 (p. 9) doivent être renseignés pour chacun des établissements d'inscription.

Les informations devront être renseignées et validées avant le 30 avril 2024.

Elles devront également être validées par le responsable de l'école doctorale et par chacun des établissements (établissement support et établissements co-accrédités).

Pour vous connecter à l'application de saisie, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous, ou recopier cette adresse dans votre navigateur.

https://appliweb.dgri.education.fr/appli_web/enquete/IdentificationEnquete.jsp

Pour tout renseignement complémentaire, ou si vous avez perdu votre identifiant et votre mot de passe, merci de contacter :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Direction générale de la recherche et de l'innovation
Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
Département des études statistiques de la recherche

Roman FRANCOIS
01.55.55.76.51
enquete-ed@education.gouv.fr

TABLEAU 1 Répartition des effectifs de l'école doctorale par établissement d'inscription

	Année civile 2023		Année universitaire 2023-2024			
	Nombre de soutenances entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Établissement d'inscription 1						
Établissement d'inscription 2						
Établissement d'inscription 3						
Établissement d'inscription 4						
Établissement d'inscription 5						
Établissement d'inscription 6						
Établissement d'inscription 7						
Établissement d'inscription 8						
Établissement d'inscription 9						
Établissement d'inscription 10						
...						
Établissement d'inscription n						
Total						

TABLEAU 2 Répartition des effectifs de l'école doctorale par domaine scientifique de la thèse

Domaine scientifique de la thèse	Année civile 2023		Année universitaire 2023-2024			
	Nombre de soutenances entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 - Mathématiques et leurs interactions						
2 - Physique						
3 - Sciences de la terre et de l'univers, espace						
4 - Chimie						
5 - Biologie, médecine et santé						
6 - Sciences humaines et humanités						
7 - Sciences de la société						
8 - Sciences pour l'ingénieur						
9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication						
10 - Sciences agronomiques et écologiques						
Total						

TABLEAU 3 Financements pour la formation par la recherche obtenus à la rentrée universitaire 2023-2024 (pour la première année de thèse, hors prolongation d'aides antérieures)

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

* En cas de financement multiple, ne mentionner que le financement principal.

		Nombre de 1 ^{res} inscriptions Année universitaire 2023-2024	
		Hommes	Femmes
Doctorants exerçant une activité rémunérée autre que la préparation de la thèse			
Doctorants sans activité rémunérée			
Doctorants financés pour la thèse (par type de financement)*			
	- Financement d'Etat		
(1)	- MESR : Contrats doctoraux sur dotation des EPSCP ** dont contrats financés par les chaires de professeur junior (CPJ) dont contrats financés dans le cadre de la Loi de programmation pour la recherche (LPR), hors financements par les CPJ		
(2)	Contrats doctoraux sur dotation des EPST *** dont contrats financés par les chaires de professeur junior (CPJ) dont contrats financés dans le cadre de la Loi de programmation pour la recherche (LPR), hors financements par les CPJ		
(3)	Contrats doctoraux dans le cadre d'un programme spécifique handicap dont financés par le ministère dont financés par les établissements		
(4)	- Ministère de la Défense (dont financements DGA)		
(5)	- Ministère de l'Agriculture		
(6)	- Ministère des affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades)		
(7)	- Ministère de la Santé		
(8)	- Autres ministères		
(9)	- Dotation des EPIC et EPA ****		
(10)	- Financements par les collectivités territoriales (dont financements régionaux) - Financements par les agences françaises de financements publics de la recherche :		
(11)	- ANR : appels à projets génériques		
(12)	- Idex - Isites		
(13)	- Autres dispositifs du PIA / France 2030 (dont Labex, AMI compétences et métiers d'avenir, etc.)		
(14)	- Autres		
(15)	- Conventions de Formation par la Recherche en Administration (COFRA)		

(16)	- Conventions CIFRE		
(17)	- Autres contrats doctoraux de droit privé (cf. décret n° 2021-1233 du 25 septembre 2021, article L. 412-3 du code de la recherche)		
	- Financements privés par des associations, fondations et GIP (groupements d'intérêt public) implantés en France :		
(18)	- Partenariats de recherche		
(19)	- Mécénat		
	- Financements de la Commission européenne :		
(20)	- ERC		
(21)	- Actions Marie Sklodowska-Curie		
(22)	- Erasmus+		
(23)	- autres programmes		
	- Autres financements étrangers :		
(24)	- Pays membres de l'Union européenne		
(25)	- Pays d'Europe hors pays membres de l'Union européenne		
(26)	- Autres financements étrangers		
(27)	- Financements par des organismes de formation continue		
(28)	- Financements par des organismes internationaux		
	Total doctorants financés pour la thèse = (1) + (2) + ... + (27) + (28)		
Financement non renseigné			
Total Doctorants exerçant une activité rémunérée + sans activité rémunérée + financés pour la thèse + non renseigné			

Parmi les doctorants financés pour la thèse, nombre de doctorants bénéficiant d'un financement multiple		
Parmi les doctorants financés pour la thèse, nombre de doctorants « en formation initiale »*****.		
Parmi les doctorants non financés pour la thèse, nombre de doctorants « en formation initiale »*****.		

*****Est désigné « en formation initiale » un doctorant dont l'activité principale est la réalisation de sa thèse. Il est demandé de ne pas tenir compte de la définition administrative de la formation initiale.

** EPSCP : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

*** EPST : établissement public à caractère scientifique et technologique (CNRS, INED, INRAE, INRIA, INSERM, IRD)

**** EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial (dont ADEME, ADIT, ANDRA, Bpifrance, BRGM, CEA, CIRAD, CNES, Universcience, CSTB, IFPEN, IFREMER, INERIS, IRSN, ONERA, etc.)

**** EPA : établissement public à caractère administratif (dont France Education international, CINES, CNED, CNOUS, CROUS, ONISEP, IHEST, INSEI (ex-INSHEA), CEREQ, INRAP, etc.)

TABLEAU 3 TER Activités complémentaires des contrats doctoraux en 2023-2024

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

Le décret n°2009-464 du 23 avril 2009 prévoit que les doctorants contractuels peuvent se consacrer exclusivement à la recherche ou inclure, outre ces activités de recherche, des activités complémentaires :

- enseignement ;
- diffusion de l'information scientifique et technique ;
- valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique ;
- missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation.

Le tableau 3 ter prend en compte tous les contrats doctoraux et pas seulement les contrats doctoraux MESR.

On totalisera pour chaque mission complémentaire le total d'heures effectuées par les doctorants qui bénéficient d'un contrat doctoral. Seules les activités complémentaires précisées dans le contrat doctoral sont à prendre en compte.

Exemple :

Supposons qu'en 1^{re} année :

- 10 doctorants bénéficient d'un contrat doctoral,
- 4 de ces doctorants effectuent chacun 64h d'enseignement équivalent TD, soit un total de 256 h équivalent TD d'enseignement
- 3 de ces doctorants effectuent chacun 268h de valorisation, soit un total de 804h de valorisation.

Pour la 1^{re} ligne, on indique :

- nombre de contrats doctoraux : 10
- exclusivement consacrés à la recherche : 3
- Nombre de contrats doctoraux avec enseignement : 4. Nombre d'heures effectuées en enseignement : 256
- Nombre de contrats doctoraux avec missions de valorisation : 3. Nombre d'heures effectuées en valorisation : 804.

	Nombre total de contrats doctoraux	Nombre de contrats doctoraux exclusivement consacrés à la recherche	Avec missions complémentaires...							
			... d'enseignement		... de diffusion de l'information scientifique		... de valorisation		... de conseil ou d'expertise	
			Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées (en équivalent TD)	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées
En 1 ^{re} année										
En 2 ^{ème} année										
En 3 ^{ème} année										

TABLEAU 4 Décompte des 1^{res} inscriptions en doctorat à la rentrée universitaire 2023-2024 selon le pays d'obtention du diplôme

TABLEAU 4.1 Diplômés ayant obtenu leur diplôme de plus haut niveau en France selon le type de diplôme et l'établissement d'obtention

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

Établissement d'origine merci de renseigner une ligne par établissement	Diplôme national de Master	Titre d'ingénieur**	Diplôme d'école de commerce ou de gestion**	Autres diplômes conférant le grade de master ¹	Total Nombre de 1 ^{res} inscriptions 2023- 2024
Établissement 1					
Établissement 2					
Établissement 3					
Établissement 4					
Établissement n					
Total					

* Dans l'application de saisie, les établissements d'implantation de l'ED sont pré-initialisés, les autres seront initialisés par l'utilisateur.

** Eventuellement, avec un double diplôme de master.

1. Exemples : DEA, DESS, diplôme de fin d'études délivré par un des instituts d'études politiques, diplôme d'Etat d'architecte, diplôme de fin d'études des écoles de commerce spécialement habilitées, diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre, diplôme de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, diplôme d'études fondamentales vétérinaires, diplôme de restaurateur du patrimoine, diplômes propres de l'université Paris-Dauphine, diplôme national supérieur d'arts plastiques...

TABLEAU 7 Durées des thèses soutenues en 2023 (année civile) selon le domaine scientifique de la thèse

Durée de soutenance des thèses	Moins de 40 mois	De 40 mois à moins de 52 mois	De 52 mois à 72 mois (6 ans)	Plus de 6 ans	Total
Domaine scientifique de la thèse					
1 - Mathématiques et leurs interactions					
2 - Physique					
3 - Sciences de la terre et de l'univers, espace					
4 - Chimie					
5 - Biologie, médecine et santé					
6 - Sciences humaines et humanités					
7 - Sciences de la société					
8 - Sciences pour l'ingénieur					
9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication					
10 - Sciences agronomiques et écologiques					
Nombre de thèses soutenues en 2023					

Durée moyenne des thèses soutenues en 2023*	
--	--

*Il convient de déduire les congés de maternité, de paternité, les congés d'adoption, les congés de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou les congés d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail.

ANNEXE Liste des disciplines par domaine scientifique

1. Mathématiques et leurs interactions
Mathématiques et leurs interactions
2. Physique
Constituants élémentaires, physique théorique, plasmas chauds
Milieux denses, matériaux et composants
Milieux dilués et optique fondamentale
Physique et science des matériaux
3. Sciences de la terre et de l'univers, espace
Astronomie, astrophysique
Sciences de la terre et de l'univers
Terre, enveloppes fluides
Terre solide et couches profondes
Terre solide et enveloppes superficielles
4. Chimie et sciences des matériaux
Chimie des matériaux
Chimie et chimie physique
Chimie organique, minérale, industrielle
Chimie théorique, physique, analytique
Génie des matériaux
5. Biologie, médecine et santé
Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
Sciences de la vie et de la santé
Biomolécules, Pharmacologie, Thérapeutique
Physiologie, Biologie des organismes, populations, interactions
Recherche clinique, Innovation technologique, Santé publique
6. Sciences humaines et humanités
Cultures et langues régionales
Langue et littérature françaises
Langues et littératures anciennes
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques
Langues et littératures germaniques et scandinaves
Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues
Langues et littératures slaves
Lettres et langues
Littératures comparées
Sciences du langage : linguistique et phonétique générale
Arts : plastiques, spectacle, musique, esthétique, sciences et histoire de l'art
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques
Éthique et déontologie
Philosophie
Théologie
Aménagement de l'espace, urbanisme
Géographie physique, humaine, économique et régionale
Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art
Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art
Préhistoire
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
Sciences de l'éducation
Sciences de l'homme
Sciences de l'information et de la communication
Sciences et techniques des activités physiques et sportives

7. Sciences de la société

Science de gestion
Science économique
Sciences économiques et de gestion
Droit privé et sciences criminelles
Droit public
Histoire du droit et des institutions
Science politique
Sciences juridiques et politiques
Anthropologie, ethnologie
Homme, temps, espaces sociaux
Sociologie, démographie

8. Sciences pour l'ingénieur
 - Génie des procédés, plasmas froids
 - Génie électrique, électronique de puissance
 - Mécaniques des fluides, énergétique, thermique, combustion, acoustique, biomécanique, bio-ingénierie
 - Génie civil
 - Génie mécanique, productique, transport
 - Mécanique des solides, des matériaux, des structures et des surfaces
 - Mécanique, énergétique, génie des procédés, génie civil

9. Sciences et technologies de l'information et de la communication
 - Automatique, productique
 - Traitement du signal et des images
 - Électronique, microélectronique, nanoélectronique et micro-ondes
 - Électronique, photonique
 - Micro-nanosystèmes et capteurs
 - Systèmes optiques et photoniques
 - Informatique et applications
 - Informatique, automatique

10. Sciences agronomiques et écologiques
 - Biologie de l'environnement, des populations, écologie
 - Biologie des organismes ; Biotechnologies animales, végétales et microbiennes
 - Biotechnologies agroalimentaires, sciences de l'aliment
 - Sciences agronomiques